



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



LE CENTRE REGIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES
ET SCOLAIRES DE BORDEAUX - AQUITAINE
DRESSE TROIS LISTES D'APTITUDE

AFIN DE POURVOIR LES EMPLOIS SUIVANTS :

EMPLOI-TYPE	Echelle	Nombre de postes ouverts	Affectations
Serveur·se caissier·e	4	1	Restauration Périgueux
Serveur·se caissier·e	4	1	Restauration Campus Pessac
Responsable plonge	5	1	Restauration Campus Centre

1. Conditions d'éligibilité

Sont promouvables les agentes et agents relevant des dispositions applicables aux personnels ouvriers des œuvres universitaires et scolaires :

- qui sont en position d'activité ou mis à disposition d'un organisme ou d'une autre administration ;
- qui sont en congé parental, en disponibilité pour élever un enfant ou pour exercer une activité professionnelle ;
- qui justifient, quelle que soit leur position actuelle, d'une **ancienneté minimale de neuf ans de services effectifs** dans les établissements des œuvres universitaires au 1^{er} janvier de l'année 2025.

2. Nature des épreuves

Les candidates et candidats doivent déposer un dossier de candidature, qui contient :

- **une fiche individuelle** de candidature, complétée d'un état des services publics visé par l'établissement d'affectation ;
- **un curriculum vitae** ;
- **un rapport d'aptitude professionnelle** établi par le ou la responsable hiérarchique ;
- **les trois dernières notations ou comptes-rendus d'entretiens professionnels.**

Le **rapport d'aptitude professionnelle** est un élément déterminant du dossier de candidature. Il est rédigé par le ou la responsable hiérarchique de l'agent·e avec le plus grand soin. Il doit être en cohérence avec l'évaluation professionnelle de l'agent·e retranscrite dans ses dernières notations ou compte rendu d'entretien professionnel.

Il se décline en 4 items :

- Appréciation sur le parcours professionnel de l'agent·e ;
- Appréciation sur les activités actuelles de l'agent·e, l'étendue de ses missions et de ses responsabilités ;
- Appréciation de la contribution de l'agent·e à l'activité du service ;
- Appréciation sur l'aptitude de l'agent·e à s'adapter à son environnement, à l'écoute et au dialogue.

L'agente ou l'agent prévient son ou sa responsable hiérarchique dans un délai lui permettant de rédiger le rapport d'aptitude professionnelle avec la plus grande attention.

Ce rapport est ensuite signé par l'agente ou l'agent.

De même, le ou la responsable hiérarchique remet ce rapport à l'agente ou l'agent dans un délai qui lui permet de constituer convenablement son dossier.

3. Calendrier prévisionnel

Inscriptions	Décision d'inscription sur liste d'aptitude	Affectation
Du 02 au 30 avril 2025	Au plus tard le 20 juin 2025	1 ^{er} septembre 2025

4. Modalités d'inscription

Le dossier de candidature dûment complété et signé est envoyé par voie postale à l'adresse indiquée dans le dossier, pendant la période d'ouverture des inscriptions, le cachet de la poste faisant foi.

Le dossier de candidature est disponible :

- en téléchargement sur le site internet du Crous de Bordeaux – Aquitaine ;
- sur le répertoire partagé I:\Ressources Humaines\CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS\ ;
- sur demande auprès du service des ressources humaines : service.concours@crous-bordeaux.fr / 05 56 33 96 05.

Le Directeur général du Crous de Bordeaux - Aquitaine,



Jean-Pierre FERRE